

LA LICENCE DÉMATÉRIALISÉE NE SERA VALIDÉE PAR LE CLUB AUPRÈS DE LA FFBB QU'APRÈS RÉCEPTION DU RÉGLEMENT
2 choix possibles proposés à l'issue de votre saisie dans l'application e-licence :

Modalités de paiements		
1. PAIEMENT EN LIGNE		
	Via le partenariat de la FFBB et HELLOASSO , Possibilité de payer en 1 ou 3 fois à l'issue de la saisie de la licence	La plateforme Helloasso est <u>gratuite</u> , elle vous propose au moment du paiement en CB de payer une contribution volontaire que vous pouvez modifier ou mettre à zéro.
2. PAIEMENT AU CLUB		
	Paieement en 6 fois possible le 5 de chaque mois, la 1 ^{ère} échéance à l'inscription, les 5 autres le 10 de chaque mois Le lien vers la plateforme Helloasso vous sera envoyé par mail	La plateforme Helloasso est <u>gratuite</u> , elle vous propose au moment du paiement en CB de payer une contribution volontaire que vous pouvez modifier ou mettre à zéro.
	à l'ordre de USSJ BASKET paiement en <u>4 fois MAXIMUM possible</u>	(indiquer au dos des chèques la date à laquelle vous souhaitez qu'ils soient encaissés ainsi que le nom du licencié si celui-ci est différent du titulaire du compte bancaire)
	Les coordonnées bancaires du club vous seront envoyées par mail	
	Merci de mettre l'argent dans une enveloppe en indiquant le nom et le prénom de votre enfant sur celle-ci.	
	Penser à indiquer le nom du titulaire des CV et préciser le nom du licencié si celui-ci est différent du titulaire	
	Un lien vous sera adressé par mail pour le paiement	

2. PAIEMENT AU CLUB		(SUITE)
	Penser à indiquer le nom du titulaire des CS et préciser le nom du licencié si celui-ci est différent du titulaire	
	Penser à préciser le nom du licencié si celui-ci est différent du titulaire	
	Pour les jeunes entre 15 et 25 ans Le montant de l'aide sera déduit du montant du coût de la cotisation	Lors de l'adhésion, ne pas oublier de télécharger le QR CODE validant le dispositif. Le partenaire que vous devez choisir est l'USSJ Basket Ball.
	Pour les jeunes nés entre 16/9/2011 et le 31/12/2020 50% du montant de l'inscription pris en charge par le Conseil départemental dans la limite de 30 €. Le montant de l'aide sera déduit du montant du coût de la cotisation	Lors de l'adhésion, ne pas oublier de télécharger, l' Attestation de Rentrée Scolaire (ARS) délivrée par la CAF
	Le montant de l'aide sera déduit du montant du coût de la cotisation	Lors de l'adhésion, ne pas oublier de nous communiquer le code notifié par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

PRÉCISIONS

- Toute personne, joueur ou non joueur, s'engageant dans le club pour arbitrer, entraîner ou participer activement à la vie du club au sein du comité directeur, **bénéficie d'un tarif réduit pour le paiement de sa cotisation à l'issue de sa première saison d'investissement.**
- Une réduction de 5 euros est pratiquée à partir de la **2^{ème} licence** par famille au montant de la cotisation.
- Un foyer inscrivant au minimum 3 membres de sa famille et ayant plus de 5 ans d'ancienneté au sein du club bénéficie du tarif des St Jacques pour le paiement des cotisations
- De U6 à U18, vous ramenez une copine, vous bénéficiez de 30% de réduction ainsi que la nouvelle recrue
- En cas de mutation le montant de 60 € s'ajoutera au montant de la cotisation et il sera **défalqué du règlement de l'adhésion la saison suivante** (2 saisons minimum cotisées au sein du club pour qu'il soit remboursé)